

Communiqué de presse

Lancement du chantier LGV Tours-Bordeaux : le Conseil Général facilite l'accueil des salariés déplacés sur le chantier

Les travaux de la future Ligne à Grande Vitesse Tours-Bordeaux dans le Nord Gironde devraient démarrer courant mars. Ils dureront cinq ans pour une mise en service commerciale prévue à l'été 2017. Le Conseil général de la Gironde s'est engagé à accompagner le déroulement de ce vaste chantier pour en minimiser les nuisances et en favoriser localement les retombées économiques. Il a mis en place, avec les services de l'Etat, le Conseil régional d'Aquitaine et la Communauté Urbaine de Bordeaux, un dispositif d'accompagnement du chantier. Il s'agit à la fois de faciliter l'accès au chantier des entreprises locales, l'accès à l'emploi et à la formation des demandeurs d'emploi et de permettre l'accueil des salariés déplacés sur ce chantier.

Pour aider l'ensemble des intervenants sur ce chantier le Conseil Général de la Gironde a ouvert sur son site internet gironde.fr, rubrique économie, une fenêtre dédiée à ce chantier LGV intitulée « Projet LGV Tours-Bordeaux ».

Un document a également été réalisé à l'attention des salariés déplacés sur le chantier pour les inviter à consulter sur ce site les offres d'hébergement, de restauration et de tout autre service pouvant faciliter leur installation sur le territoire girondin. Philippe Madrelle a adressé un courrier aux maires des communes concernées ainsi qu'aux hébergeurs potentiels afin de les informer et pour qu'ils bénéficient au mieux des retombées de ce chantier.



De plus, le Conseil général agit contre l'exclusion professionnelle en favorisant l'accès au chantier LGV SEA Nord Gironde des publics en situation d'insertion professionnelle. Pour cela, le dispositif de la clause sociale est mobilisé. Le Conseil Général est l'acteur pilote d'un dispositif favorisant l'accès du chantier aux entreprises locales. Il apporte un soutien aux collectivités dans les domaines des infrastructures et finance les opérations d'aménagement foncier.

En Gironde, la LGV traverse 16 communes du territoire nord-girondin jusqu'à Bordeaux. Cela représente **30 km de voies nouvelles dont 3 km de raccordement pour desservir la gare de Bordeaux.** Au regard des enjeux d'une telle infrastructure pour l'avenir, **le Conseil général de la Gironde a assumé ses responsabilités en co-finançant le projet à hauteur de 142 millions d'euros.** Il est le deuxième contributeur après le Conseil régional d'Aquitaine. **Avec ses 1300 embauches directes sur l'ensemble du tracé,** la réalisation de la LGV SEA Tours-Bordeaux constitue une réelle opportunité en matière d'emploi.



Contacts presse :

• Séverine Laverny

05 56 99 33 59 - 06 10 78 76 02 - s.laverny@cg33.fr

• Brigitte Botte

05 56 99 51 31 - 06 23 83 92 36 - b.botte@cg33.fr

